



LES PORTES DU BASSIN DU PORT DE BINIC

LE FONCTIONNEMENT DES PORTES DU BASSIN A FLOT

Le bassin à flot de Binic est fermé par une porte à marée qui s'ouvre lorsque le niveau de l'eau dans l'avant port atteint la cote +8.50m par rapport au niveau zéro des cartes(côte marine). Cette porte est ensuite fermée quasiment à la pleine mer car les mécanismes ne sont pas assez fiables pour résister au courant de jusant.

L'ouverture des portes se pratique jour et nuit aussi souvent que la marée l'exige puisque la porte résiste mal aux contre-poussées.

Voici en moyenne les temps d'ouverture des portes :

Bassin fermé si hauteur d'eau (HE) inférieure à 8.50m – **moyenne des ouvertures :**

- *au dessous de coeff. 40 (HE<8m50): **Bassin fermé**
- *coeff. 40 à 50 (8m50<HE<9m15): **ouvert 1h00 avant PM - fermeture à PM**
- *coeff. 50 à 60 (9m15<HE<9m50): **ouvert 1h30 avant PM - fermeture à PM + 0h10**
- *coeff. 60 à 80 (9m50<HE<10m60): **ouvert 2h00 avant PM - fermeture à PM + 0h10**
- *coeff. Supérieur à 80 (10m60<HE): **ouvert 2h20 avant PM - fermeture à PM + 0h15**

Sauf avis contraire (crue, travaux, incident) la porte est ouverte aux heures indiquées en affichage par la capitainerie. Ces horaires sont calculés théoriquement pour une pression atmosphérique de 1013 hPa et une cote dans le bassin de + 8.50 m (CM). En conséquence, selon la pression locale et les éventuelles pluies importantes, l'heure d'ouverture peut varier de **plus ou moins 20 minutes**.

CONDUITE A SUIVRE POUR LE FRANCHISSEMENT DES PORTES

Signalisation Lumineuse :

Feux éteints : portes et pont fermés, pas de passage

Feux rouges : portes ouvertes, pont fermé ou passage en sens opposé, passage interdit

Feux vert : passage autorisé

Pont Mobile :

Afin de permettre le franchissement du bassin par les piétons et véhicules, un pont mobile est manœuvré par l'agent de port. Les bateaux souhaitant entrer ou sortir du bassin doivent clairement indiquer à l'agent de port leur intention de passage, pour lui permettre de manœuvrer le pont. Pour se faire, soit l'utilisateur se présente en attente dans le chenal soit il appelle la capitainerie par VHF sur le canal 9.

Priorité :

A l'ouverture, les bateaux sortants sont prioritaires. Les bateaux en attente dans l'avant port doivent stationner le long des quais et dégager le chenal pour laisser les bateaux sortants quitter le port.

Les Bateaux entrants dans le bassin doivent regagner leur emplacement dès les portes franchies pour ne pas créer d'embouteillage dans le bassin. Les Bateaux qui n'ont pas d'emplacement annuel sont invités à accoster au ponton visiteur (à tribord après les portes) puis à se déclarer à la capitainerie.

Courants :

A l'ouverture un fort courant se forme entre les passes (pendant les 20 premières minutes) qui peut atteindre 5 nœuds en vive eaux, en conséquence les bateaux sortants ne doivent pas attendre sans erre à proximité des portes.